L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

URNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 29 SEPTEMBRE 1848.

OPINION DU GENERAL WM. O. BUTLER SUR LES FRANÇAIS ET LES CRÉOLES DE LA LOUISIANE.

Le temps est venu où nous devons déchirer le voile qui couvre quelques-uns des antécédens du général WILLIAM O. BUTLER, candidat démocrate à la vice-présidence. Nos adversaires ont traîné dans la boue le nom de M. Fillmore; ils lui ont appliqué l'épithète de *menteur* et d'*assassin*, il l'ont injurié, honni, flétri de toutes façons.

Le rôle d'insulteurs publics ne nous convient pas. Nous allons accomplir un devoir plus grave en signalant à nos concitoyens une particularité de la vie du général William O. Butler.

Au mois de janvier 1843, on discutait au Congrès la question de savoir s'il ne conviendrait pas de rembourser au général Jackson l'amende à laquelle il avait été condamné en 1815, par le juge Hall. M. Wm. O. Butler prit la parole, et, au milieu de son discours, venant à parler des Français et des Créoles de la Louisiane, à l'époque de l'invasion, il tint le langage suivant:

Extrait d'un discours prononcé au Congrès, au mois de janvier 1843, par le général WM. O. BUTLER, candidat démocrate à la Vice-Présidence.

Il y avait aussi à la Louisiane (en 1814-15) une certaine classe de la population qui n'était pas liée vis-à-vis de la nation. La ville et les campagnes étaient remplies d'étrangers venus de tous les pays, appartenant à toutes les races, parlant toutes les langues; la seule affaire de ces hommes était d'améliorer leur position. Qui oserait prétendre que ces étrangers fussent tous honnêtes et sincères, qu'ils fussent prêts à mourrir pour une cause qui leur était indifférente? Qui oserait affirmer que ces étrangers ne fussent pas passés à l'ennemi qu'ils croyaient déjà victorieux? SI LA MOITIE DE LA POPULATION DE LA LOUISIANE EUT JURE QUE L'AUTRE MOITIE RESTERAIT FIDELE, PENSE-T-ON QUE LE GENERAL JACKSON, QUI CONNAISSAIT SI BIEN LE CŒUR HUMAIN ET LE MOBILE DE NOS ACTIONS, EUT PU UN SEUL MOMENT AJOUTER FOI A UNE PAREILLE ASSERTION? Mais le général Jackson n'était pas seulement guidé par sa connaissance des hommes et des choses. On l'avait averti, avant qu'il arrivât à la Louisiane, que ce pays était plein d'ESPIONS et de TRAITRES.

Les troupes de la ville [illegible] furent les premières à manifester des signes d'insubordination. Beaucoup de volontaires (Créoles et Français) demandèrent la permission de retourner en ville, en disant qu'ils avaient droit à cette faveur parce que leurs familles et leurs [illegible] demeuraient à la Nouvelle-Orleans. ET PUIS LE JOYEUX CARNAVAL TOUCHAIT A SA FIN, ET L'AMOUR DU PLAISIR QUI DISTINGUE LES CREOLES (LA PLUPART SONT D'ORIGINE FRANÇAISE) L'EMPORTAIT SUR LEUR PATRIOTISME. Leur demande n'ayant pas été favorablement accueillie par le général Jackson, beaucoup de volontaires (du bataillon d'Orleans) qui étaient citoyens américains, réclamèrent la protection du consul français qui les reconnût [illegible] comme citoyens français. Munis de certificats que leur avait délivrés le consul, ils vinrent réclamer leur décharge et laissèrent seuls, pour défendre leurs foyers, des frères d'armes accourus d'Etats éloignés.

Que pensez-vous de ce langage, Français et Créoles de la Louisiane? Aux yeux du général WILLIAM O. BUTLER, nous sommes tous des TRAITRES et des LACHES. En 1815 nous aurions vendu notre pays *parce que le carnaval touchait à sa fin, et que chez nous l'amour du plaisir l'emporte sur le patriotisme.* Nos pères étaient des TRAITRES, et nous sommes, sans doute, les dignes fils de nos pères. Nous sommes d'origine française; donc nous sommes de mauvais citoyens.—C'est M. Butler qui le dit. Il est facile à M. Butler de stigmatiser ainsi toute une population, mais que n'a-t-il interrogé, pendant son dernier séjour à la Louisiane, les braves vétérans louisianais qui ont coopéré à la défense du sol en 1815! Ils lui auraient dit et prouvé que les Français ne sont pas des TRAITRES, que les Créoles ne sont pas des LACHES.

TRAITRES! voilà donc ce que nous sommes, voilà le glorieux brevet que nous décerne M. Butler. Quant aux *étrangers*, ils n'étaient pas seulement prêts à trahir la cause nationale, ils jouaient le rôle d'ESPIONS. Or, ces *étrangers*, qui étaient-ils? Des Français exilés du sol natal, des colons de St-Domingue qui étaient venus demander un asyle à la Louisiane. Ces *étrangers*, dont la plupart vivent encore, qui ont répandu leur sang le 8 janvier 1815, qui ont peut-être assuré la victoire aux armes américaines, ces *étrangers* qui étaient les seuls artilleurs de notre armée, ces *étrangers* qui sont nos pères et qui sont aussi attachés que nous à leur pays d'adoption, c'étaient des ESPIONS! Oh! M. Butler, les *étrangers* de la Louisiane se souviendront toujours de ce mot là; ils s'en souviendront surtout le 7 novembre prochain.

M. Butler est d'autant plus coupable qu'il était lui-même présent à la mémorable bataille du 8 janvier 1815. A-t-il vu des *traîtres* parmi ces Français dont l'héroïsme excitait l'admiration du général Jackson? A-t-il rencontré des *lâches* parmi les créoles qui combattaient bravement à côté des Français?

C'est en plein Congrès que le général Butler a flétri le nom louisianais; c'est en pleine Chambre des Représentans qu'il a qualifié les Français et les créoles de la Louisiane de *traîtres, d'espions et de lâches*. Ces paroles ont été inscrites au *Congressional Globe*; elles resteront comme une tache sur l'écusson de notre Etat.

Ce n'était pas assez cependant. Le candidat démocrate, après nous avoir accusés de lâcheté, nous imprime au front l'épithète de *menteurs*. Si la moitié de la population louisianaise, dit-il, eut juré que l'autre moitié serait fidèle à la cause des Américains, le général Jackson n'y aurait rien cru. Il ne l'aurait pas cru, parce que la Louisiane, à part les quelques hommes d'origine anglo-saxonne qui s'y trouvaient, n'était peuplée, suivant M. Butler, que d'*espions* et de *traîtres*. Nos milices citoyennes elles-mêmes ne trouvent pas grâce auprès du candidat démocrate; elles ont voulu déserter le champ de bataille, *parce que le joyeux carnaval touchait à sa fin* et que chez les créoles l'attrait du plaisir l'emporte sur le patriotisme. Et M. Butler insinue que cela est tout naturel, *puisque nous sommes d'origine française*. Quelle singulière opinion M. Butler a-t-il des Français! Les croit-il donc, comme on les représente dans quelques méchantes comédies anglaises, un peuple de saltimbanques et de marionnettes? Parce que nos pères sont français, nous demandons à quitter le champ de bataille en présence de l'ennemi pour venir danser en ville! En vérité, si ce n'était si niais, on serait tenté de s'indigner.

Et quel compliment à l'adresse des Français naturalisés! Ils allaient, dit M. Butler, chez le consul de leur nation, réclamer un certificat constatant leur qualité de citoyens français. C'est une calomnie, voilà tout. Les Français naturalisés, et ceux-mêmes qui ne l'étaient pas, combattaient dans les rangs des Américains.

Mais il est inutile que nous commentions plus longtemps l'étrange discours de M. Butler. Les vétérans de 1814—15, les Français qui habitaient la Louisiane à l'époque de l'invasion, les créoles en général se souviendront qu'ils ont été diffamés au Congrès par le candidat démocrate à la vice-présidence.

Les TRAITRES, les LACHES, les ESPIONS de 1814--15 ne seront pas assez simples pour accorder leur appui au général Butler en retour des injures que celui-ci a déversées sur eux. Les humbles d'esprit sont très rares dans le siècle où nous sommes.

CIGARES—39,000 de la marque Bos Cabanas;
" 39,650 do La Palma;
" 81,000 do La Pureza;
" 23,000 do Intrepidez de Colon;
" 270,000 do La Norma;
" 10,500 do La Espanola;
" 38,000 do Lord Wellington;
501,150 cigares en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par
15sept B VALLS, 37, Commune.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE, No 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 29 SEPTEMBRE.

CANDIDATS WHIGS.

POUR PRESIDENT:
ZACHARY TAYLOR, DE LA LOUISIANE.
POUR VICE-PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE, DE NEW-YORK.

Ticket Electoral:
PREMIER DISTRICT.........JACQUES TOUTANT.
SECOND DISTRICT.........J. P. BENJAMIN.
TROISIEME DISTRICT.........MANUEL J. GARCIA.
QUATRIEME DISTRICT.........C. ADAMS, JR.
CINQUIEME DISTRICT.........JOHN MOORE.
SIXIEME DISTRICT.........JAS. G. CAMPBELL.

Mes voeux sont pour le pays, pour le pays tout entier.—Je désire ardemment et sincèrement que l'homme, quel qu'il soit, qui sera placé à la tête de la Nation, puisse, par une fidèle adhésion à la Constitution, nous rendre heureux à l'intérieur et nous assurer le respect des peuples.
Z. TAYLOR.

Je désavoue à jamais, et de la manière la plus formelle, toute pensée de mettre en question les droits de propriété des citoyens du Sud.
MILLARD FILLMORE.

LES CALOMNIES DU GÉNÉRAL BUTLER.

Nous n'avons pas dit notre dernier mot sur l'odieuse calomnie dont les Français et les Créoles de la Louisiane ont été l'objet de la part du général WILLIAM O. BUTLER, candidat démocrate à la vice-présidence.

L'indignation a été grande dans toutes les classes de notre population à la lecture de cet inqualifiable libelle, dont il nous reste à reproduire une autre partie. Nous sommes des LACHES, nous sommes des TRAITRES, ne l'oublions pas—c'est M. Butler qui le dit; et vous, Français, en 1815, vous n'étiez pas seulement des *lâches* et des *traîtres*, vous étiez aussi de VILS ESPIONS!—c'est encore M. Butler qui le dit.

Le discours dont nous avons donné hier un extrait a été prononcé par le candidat démocrate à la vice-présidence, le 11 janvier 1843, et est inséré tout au long dans l'*Appendix du Congressional Globe* (3e session, 27e Congrès) pages 117, 118, 119, 120 et 121. Voici un autre passage de ce même discours:

"On sera sans doute étonné d'apprendre que dans une bataille livrée en vue de la N.-Orleans, et de laquelle, personne ne le nie, dépendait le sort de cette ville, [illegible] *en ligne que 488 habitans de la Louisiane, et que de ce nombre* 208 étaient des hommes de couleur libres. N'y avait-il donc pas à la Nouvelle-Orléans et aux alentours d'autres personnes capables de porter les armes? Et s'il en est ainsi, où étaient-elles dans un moment aussi critique? Voilà des questions qui se présentent naturellement à l'esprit. Monsieur, pour ce qui est de la défense militaire de la Nouvelle-Orleans, j'ai tout lieu de croire que le général Jackson, avec les renseignemens qu'il possédait, *avait préféré défendre une ville sans habitans et environné d'un désert.*"

Quel langage! quelle ignoble calomnie! Et c'est cet homme, Louisianais, que vous avez promené triomphalement dans vos rues il y a deux mois! C'est votre DIFFAMATEUR que vous avez escorté processionnellement au son de la musique et à la lueur des torches! C'est votre CALOMNIATEUR que vous avez salué de vos hourras enthousiastes! Essayons, pour l'honneur du pays, par respect pour nos pères sinon pour nous-mêmes, de jeter le voile de l'oubli sur cette déplorable ovation. Oublions, s'il est possible, que nous nous sommes inclinés respectueusement devant l'homme qui, dans une solennelle séance du Congrès, nous a traités de LACHES, DE TRAITRES et d'ESPIONS.

Le général Jackson, chargé de la défense de la Nouvelle-Orleans, aurait préféré, dit M. Butler, protéger une ville *sans habitans et entourée d'un désert*. Vous comprenez pourquoi! C'est que la Nouvelle-Orleans était pleine de *traîtres* et d'*espions*. Il faut que le candidat démocrate à la vice-présidence ait pour les Louisianais un bien profond mépris pour s'être permis l'inconcevable langage que nous venons de reproduire. Il aurait voulu que l'on traçât un cordon sanitaire autour de la Nlle-Orléans, afin que les *traîtres* qui l'habitaient ne pussent pas communiquer avec l'ennemi.

Le bataillon d'Orléans se composait de LACHES, dit M. Butler; eh bien! nous en appelons à celui qui commandait ces lâches. Que le brave major PLAUCHÉ nous dise si les hommes qu'il a conduits au feu ont tremblé devant l'ennemi; qu'il nous dise, surtout, si les Créoles et les Français qui lui obéissaient, *cédant à l'attrait du plaisir*, ont demandé à retourner à la Nlle-Orleans *pour jouir des derniers jours du carnaval*. Nous sommons M. Plauché de déclarer devant le pays et ses compatriotes ce qu'il pense des volontaires qu'il commandait. Nous opposerons le témoignage de M. Plauché à celui de M. Butler, et si M. Plauché nous dit que son bataillon se composait de LACHES, nous le croirons sur parole.

Nous en appelons aussi au major PEYRE, qui s'est distingué dans la bataille du 8, à M. DENIS PRIEUR, à M. WAGNER, qui rédige actuellement la partie anglaise du *Courrier*, à M. MONTAMAT, qui a occupé récemment la place de directeur de la poste de la Nlle-Orleans, à M. CHARLES GÉNOIS, ex-maire, à M. M. BARNETT, vieux brave de l'armée d'Egypte qui a exposé ses jours pour sa nouvelle patrie, aux MM. CAVELIER, à M. VIGNIÉ, à M. ST-CYR, à M. RABASSA, à M. DOMINGON, à M. COLLIN, et à tant d'autres dont les noms nous échappent.

Nous les appelons tous à témoigner de la vérité. Ont-ils rencontré des LACHES parmi leurs frères d'armes?

Et MM. Mauriau, Davezac, Ducoin, Dubuc, Daquin, St. Gême, de Armas, Morel, Roche, Pitot, Morphy, Beluche, Dominique Yon, Goldenbow, Chalmette, Leclerc, Bazanac, Watard, Anthony Fernandez, Lamothe (aîné), Macoin, Soulet, Palfrey, Pierre Cailloux, Edmond Faucher, Alvarez, Hopkins, Lafargue, St Romes, Meilleur, Castille, Fleytas, Brouette, John Davis, Bozant, Lanaux, Henri Maxil, Alexandre Philips, Felix Gryma, Gicquel, Bourgeois, Louis St-Cyr, Joseph St-Cyr, Liautaud, Benetto, St-Jean, Duhulquod, Hebrard, Nagel, le juge Lewis, F. Mioton, Odigé, Millaudon, Rilheux, Génerelly, Toledano, Longpré, Jean-Pierre Turpin, Gireaudon, Azareto, Boulinet, Berthel Foix, Huet, Macry, Faget, Decayet, Faucher (père), John McDonald, Harrod, Beal, Nicholson, Swiler, Batista, Pedraja, tous ceux-là, et tant d'autres qu'il serait trop long de nommer, Français, Créoles, Italiens, Espagnols, &c, qui ont déployé une rare intrépidité dans la défense de la Nlle Orléans, étaient-ils des TRAITRES et des LACHES par hasard?

Les fils de ces *lâches* et de ces *traîtres* ont été les premiers à accourir au Texas lorsque l'on a cru l'armée du général Taylor en danger. La Louisiane, *peuplée de vils espions*, est de tous les Etats celui qui a fourni le plus grand nombre de volontaires pour la guerre du Mexique. Oh! nous sommes des LACHES, n'en doutez pas—c'est M. Butler qui le dit.

Mais il y a une autorité que l'on placera peut-être au-dessus de celle du général Butler. Que pensait le général Jackson, à l'époque de l'invasion, des habitans de la Louisiane et des citoyens de la Nouvelle-Orléans en particulier? Voici une lettre qu'il a adressée, le 27 janvier 1815, à M. Nicolas Girod, alors maire de la Nouvelle-Orléans, et que nous allons traduire littéralement.

L'original de cette lettre se trouve entre nos mains. Ceux qui désirent la voir n'ont qu'à s'adresser à notre bureau:

Quartiers-généraux, 7e division militaire, 27 janvier 1815.

A M. Nicolas Girod,
Maire de la ville de la Nlle-Orléans.

Monsieur—

Profondément touché, depuis mon arrivée, de l'unanimité et du zèle patriotique déployés par les citoyens dont vous êtes le digne magistrat, je serais sans excuse si toute autre occupation que celle de pourvoir à leur défense m'avait empêché *de reconnaître publiquement leurs mérites.* Je vous prie, Monsieur, de communiquer aux habitans de votre honorable ville *la haute opinion que j'ai de leur patriotisme, de leur amour de l'ordre et de leur attachement aux principes de notre excellente Constitution. Le courage qu'ils ont montré au moment d'un péril extraordinaire, et la magnanimité avec laquelle ils ont écarté toutes les craintes que le voisinage de l'ennemi devait faire naître,* ne sont pas plus dignes d'admiration que l'humanité dont ils ont fait preuve envers nos malades et nos blessés et même envers les prisonniers. La libéralité avec laquelle leurs représentans au Conseil de Ville ont pourvu aux besoins des familles des combattants, atteste une humanité éclairée et a produit les effets les plus bienfaisants. *On trouverait difficilement une population qui fût plus digne d'éloges que celle de la Nouvelle-Orléans.*

Tandis que les jeunes gens étaient sur le champ de bataille et s'opposaient aux progrès de l'ennemi, les vieillards gardaient la ville et y maintenaient le bon ordre. Les femmes même encourageaient leurs maris et leurs frères à rester au poste du danger et du devoir. Non contentes d'exercer dans ce but la puissante influence dont la nature les a données et que la beauté et les grâces des louisianaises rendent irrésistible, elles se sont distinguées encore d'avantage, et, mues par un sentiment d'humanité et de patriotisme, elles ont donné des vêtemens et un abri aux hommes qui étaient venus d'un état éloigné pour les protéger contre toute insulte. Au nom de ces braves, Monsieur, je vous prie de transmettre aux Louisianaises l'expression de notre admiration et nos sincères remercîments. Dites-leur que les femmes et les filles de ceux qu'elles ont secourus, ne les oublieront pas dans leurs prières. Quant à moi, parmi toutes les circonstances qui ont marqué cette importante campagne, aucune ne me procure un aussi vif plaisir que la pensée d'avoir pu leur ramener, à si peu d'exceptions près, *les maris, les frères, et les autres parents dont de pareilles femmes seules sont dignes.*

Je prévois, Monsieur, avec plaisir le moment où le départ définitif de l'ennemi vous permettra de reprendre l'exercice de votre charge et rendra les citoyens à leurs travaux ordinaires. *En s'exposant bravement aux dangers de la guerre, ils se sont montrés dignes des bienfaits de la paix.* Je ferais preuve d'ingratitude, si je ne me montrais pas sensible aux marques de confiance et d'affection dont vos concitoyens m'ont honoré personnellement. Cette confiance m'a permis de diriger avec un succès plus complet les mesures que j'avais prises pour leur défense. Pour ce qui est de leur affection, je la partage, et j'en conserverai le souvenir jusqu'à la mort. Quant à vous, Monsieur le Maire, je vous prie de recevoir mes remercîments pour le zèle actif, l'intégrité et la sollicitude que vous avez déployés dans l'exercice des devoirs qui vous étaient confiés, ainsi que pour la promptitude avec laquelle vous avez exécuté tout ce que réclamait le service public.

J'ai l'honneur d'être respectueusement,
Votre très obéissant serviteur,
ANDREW JACKSON,
Major-Général.

Comparez ce noble langage, expression de la vérité, aux injurieuses paroles du candidat démocrate à la vice-présidence. Le général Jackson, qui commandait en chef les troupes américaines, rend hommage à la bravoure, à la loyauté, au désintéressement des Louisianais. Le général Butler ne trouve pour qualifier les braves de 1814-15 que les appellations infamantes de LACHES, de TRAITRES et d'ESPIONS.

Il prétend aussi, cet immaculé M. Butler, que *deux cents Louisianais* à peine se trouvaient en ligne le 8 janvier 1815. Nous allons lui prouver dans notre prochain numero ou que sa mémoire est bien infidèle ou qu'il dénature sciemment la vérité. Il nous reste un dernier devoir à remplir. On convient que M. WILLIAM O. BUTLER, candidat démocrate à la vice-présidence, a indignement calomnié les Français et les Créoles de la Louisiane. Maintenant nous devons à nous-mêmes, comme Créole, aux Français qui sont nos frères par le sang et la commune origine, de prouver, l'histoire à la main, que la Nouvelle-Orléans a dû son salut en 1815 à l'héroïsme de ceux-là mêmes qu'on nous représente comme des LACHES et des TRAITRES.

CLUB DU 4e DISTRICT.—L'une des réunions les plus nombreuses et les plus enthousiastes auxquelles nous ayons depuis longtemps assisté est celle qui s'est tenue mercredi soir au club du 4e district, rue d'Orleans. M. Preaux et M. Roselius ont pris successivement la parole et se sont élevés à la hauteur de leurs meilleurs jours. Le discours de M. Roselius a été interrompu par l'arrivée du Club central et d'un Club de la 3me Municipalité qui venaient fraterniser avec les whigs zélés du 4me. Les orateurs ont lu cette partie du discours prononcé par M. Butler au Congrès où les Français et les Créoles de la Louisiane sont diffamés d'une manière si odieuse. Nous n'avons jamais vu pareille stupéfaction. Les auditeurs ébahis s'interrogeaient du regard et semblaient se demander mutuellement s'il fallait rire ou s'indigner.

Nous espérons que le Club du 4me district aura souvent des réunions comme celle de mercredi soir.

MAINE—Le vote, dans 314 villes et villages du Maine, se divise comme suit: whig, 27,475; locofoco, 32,924; libres territoires, 10,203. La majorité contre les locofocos est de 4,754 voix; la perte de ces derniers, depuis l'année dernière, est de 4,519. La législature se compose de 57 whigs, 69 locofocos, 10 Van Burénistes, 1 démocrate-Tayloriste. On attend encore les retours de quatorze représentans. Le vote congressionnel dans tout l'Etat donne seulement une majorité relative de deux mille voix.

MEXIQUE.

Nous avons reçu par le steamer anglais *Trent*, arrivé mercredi au village de l'Ile aux Chats, des journaux de Vera-Cruz jusqu'au 20 courant. Le gouverneur et le commandant militaire de Puebla ont résolu de pourchasser vigoureusement les voleurs qui infestent les grands chemins. Des détachements de cinquante hommes ont été placés aux endroits où les bandits font ordinairement leur apparition.

Le señor Villa, jurisconsulte distingué, auquel le Congrès avait confié la tâche de compiler un code pour l'administration de la justice civile et criminelle, vient d'achever son travail qu'il a soumis au gouvernement.

Otero a été nommé ministre des finances en remplacement de don Antonio Jeaza, démissionnaire.

Le 9 de ce mois, le bruit courait à Mexico que Paredès s'était rendu secrètement dans la capitale.

La *conducta*, partie le 17 août de Mexico, avec $2,000,000 en espèces, est arrivée sans encombre à Vera Cruz. On s'étonne avec raison que les voleurs n'aient fait aucune tentative pour s'emparer de ce riche butin.

Le *Monitor* se préoccupe beaucoup des conspirations dont, selon lui, Tampico serait le principal foyer. Il s'agit, on le sait, du démembrement projeté de la république mexicaine et de l'annexion d'une partie du territoire national à l'Union américaine. Ce sont les prétendus chasseurs de buffles qui devaient lever l'étendard de l'insurrection et conquérir à main armée plusieurs provinces. L'expédition n'a pas encore eu lieu, mais le gouvernement mexicain, dans la prévision d'un coup de main, a concentré une force de 1,500 hommes à Tampico.

Les Indiens Comanches commettent de continuelles déprédations dans l'Etat de Zacatecas. Ils déploient la même audace à Durango. Ils ont attaqué plusieurs villages et y ont commis des meurtres et des vols. Le 10 août, mille Americains ont traversé Mapini avec deux cents wagons et cinq pièces d'artillerie; ils se dirigeaient sur le Nouveau-Mexique.

Le señor Lorenzo Arellerano, gouverneur de Guanajuato, a donné sa démission pour cause de mauvaise santé.

Le Congrès de San-Luis a été saisi d'une plainte contre le gouverneur de l'Etat, don Julian de los Reyes, qui est accusé d'avoir trempé dans les complots de Parèdes.

Le Sénat national a confirmé la nomination de Don Luis de la Rosa comme ministre plénipotentiaire près le gouvernement des Etats-Unis.

Le gouverneur du Yucatan a adressé une communication au gouvernement fédéral: il y remercie le président, au nom des yucatèques, des secours qui ont été fournis à ces derniers.

Une grande cérémonie funèbre en honneur des victimes de la dernière guerre a été célébrée à Mexico le 17 de ce mois.

Chronique Locale.

RECORDER GÉNOIS. — VAGABONDES. — Trois graces fesant profession de vagabondage ont comparu hier devant cette Cour; l'une d'elles, nommée Joséphine Lamothe, a été envoyée devant la Cour du 1er district, et les deux autres, Julia Moreau et Julia Haley, ont été incarcérées; la première pour 15 jours, la deuxième pour un mois.

BRIS DE PAIX.—Lolo Beaumont a été arrêté hier pour avoir insulté Mme Camille Thiery et l'avoir menacée.

—Samuel Flower est tombé entre les mains de la police pour un délit semblable envers Timothy O'Connel et sa femme.

ACQUITTÉS.—Les esclaves Alfred et Célestine ont été examinés hier par cette Cour, et ont été déchargés de l'accusation de vol que M. F. Lelièvre avait fait peser sur eux.

ABUS DE CONFIANCE.—Philip Cullivan a fait hier un affidavit devant cette Cour, dans lequel il prétend que le 23 courant, il a confié deux malles contenant du linge, à deux individus dont il ne se rappelle pas les noms, afin qu'ils les portassent à son domicile rue le Vieux Bassin. Les commissionnaires n'ayant point rempli leur commission et s'étant approprié les effets en question, un mandat d'arrêt a été lancé contre eux.

RECEL.—Henry Place, capitaine du steamer Portland, accuse Lawrence Steacy d'avoir recélé des effets qui avaient été volés à son bord. Deux pots en argent d'Allemagne, une cuiller d'argent et une serviette; le tout marqué steamer Portland, ont été trouvés chez l'accusée, qui devra donner des explications à ce sujet à la Cour du 1er district, où elle a été envoyée.

COUR DU RECORDER SEUZENEAU.—LE MEURTRE TORNEMAN.—L'examen de cette affaire qui devait être continué hier, a dû être renvoyé à un autre jour, quelques témoins indispensables n'étant pas présents.

ASSAUT.—Wm. Ford et Ch. Ringel, accusés d'assaut et batterie sur la personne de Henry Schultz, ont été envoyés devant la Cour du 1er district.

—Un affidavit a été fait devant cette Cour contre John Campbell, qui a menacé John Cook de le couper mince comme chair à pâtés. L'accusé a fourni caution.

RECORDER GOLDING.—John Fitzpatrick qui avait accusé Robert Murphy d'avoir recélé une tente, qui lui avait été volée, a fait dire au recorder qu'il se désistait de sa plainte.

—L'affaire Wm B Jones et Michael Weldon, accusés d'avoir volé trois paires de souliers et une paire de bottes, d'un magasin de la rue Poydras, a été remise faute d'un témoignage indispensable à la défense.

—Wm. Dinger accusé d'avoir assailli Robert Compton et Mlle. Roach, a été envoyé devant la Cour du 1er district. Le plaignant pour rendre justice à l'accusé, déclare que celui-ci était dans une position à n'avoir pas la conscience de ce qu'il fesait.

BUREAU DE SANTÉ.

Il est mort dans la journée finissant hier à midi, 11 personnes, dont 5 de la fièvre jaune.

PENNSYLVANIE.—On écrit de la Pennsylvanie aux journaux de New-York: "Dites à vos lecteurs que la Pennsylvanie votera pour Taylor et Fillmore. Les whigs sont unis et pleins d'enthousiasme."

GRAND INCENDIE A PENSACOLA.—Un grand incendie a éclaté le 25 de ce mois à Pensacola. Quarante maisons ont été consumées.

RÉCOLTES.—Nous apprenons par le *Concordia Intelligencer* que la récolte de coton dans les hautes terres de Franklin s'annonce sous les plus heureux auspices.

ANTILLES FRANÇAISES.

ELECTIONS.—Voici les cinq candidats qui ont jusqu'ici réuni le plus grand nombre de voix à la Martinique.

Titulaires:		*Suppléans:*	
MM. Perrinon,	8,349	MM. L. Mathieu,	6,054
Schœlcher,	8,250	Wallon,	4,634
Ch. Dain,	7,030		

On écrit de Marie Galante: "Nous sommes dans les élections, je ne connais point les résultats de la campagne. Je crois qu'elles seront à refaire. La corruption la plus scandaleuse a présidé aux votes. On délivrait aux noirs des cartes d'électeurs ployées au milieu desquelles se trouvaient les mêmes noms. Nous craignons des troubles à la campagne où les élections ne sont pas terminées. A St-Louis, les propriétaires n'ont pas pu voter; ils ont protesté. Nous avons à l'instant des nouvelles des différentes communes. Le travail est abandonné sur toutes les habitations.—Les élections de Marie-Galante n'ont pu avoir lieu qu'au Grand Bourg. Dans toutes les autres communes, surtout à St-Louis, les désordres ont été tels qu'on a été obligé de recourir à la force armée."

Les communes situées au nord de la Grand' Terre ont été ravagées par un ouragan. Cinq personnes ont été tuées à l'Anse-Bertrand. Au Port-Louis et au Canal, plusieurs maisons ont été renversées. De grandes pirogues, des lanches et un grand nombre d'embarcations ont péri sur les côtes. Dans les campagnes les usines centrales ont été gravement endommagées. Les sucres fabriqués dans les habitations de ces communes ont été perdus. Les cases des travailleurs ont été en grande partie renversées; les parcs et les écuries ont été brisés et dans leur chûte ont écrasé un grand nombre d'animaux.

L'Ile de la Désirade a été ravagée par le même ouragan. Beaucoup de maisons ont été renversées dans les communes de Baie Mohault et du Souffleur. On a ressenti une secousse de tremblement de terre au milieu de l'ouragan.

FRANCE.—*Troubles à Lille.*—On lit dans le *Journal de Lille* du 25 aout:

"L'irritation qu'on sème comme à plaisir dans notre population ouvrière commence à porter ses fruits.

"Les travailleurs des ateliers communaux, après avoir passé la journée d'hier dans l'oisiveté et l'agitation, formaient vers cinq ou six heures d'assez nombreux rassemblements. On n'avait cependant cru devoir prendre aucune mesure extraordinaire, et on croyait généralement que tout se terminerait sans désordre, lorsque le bruit se répand tout à coup d'un coupable attentat qui vient d'être commis sur la personne de notre nouveau maire M. Bonte-Pollet.

"La ville s'émeut en un instant du crime odieux tenté sur la personne d'un homme qu'elle aime et qu'elle respecte. Les groupes continuant à stationner et certains propos menaçans décidèrent l'autorité à en finir. Le rappel fut battu et la garde nationale, en un instant sur pied, exprimait unanimement son indignation et sa ferme résolution d'en finir avec les éternels perturbateurs.

"A peine notre milice citoyenne parut-elle, que les émeutiers disparurent comme par enchantement; il ne resta plus sur la Grande-Place que quelques groupes d'enfans, qui, plus tard, se mirent à parcourir la ville en chantant la *Marseillaise*, le *Chant du Départ*, les *Girondins*, etc.

"Leur promenade, quoique bruyante, étant toute pacifique, ils ne furent nullement inquiétés. Sauf ces chants, la ville était calme: cependant, quelques groupes des plus mutins se dirigèrent vers la maison de M. le maire. Une compagnie de canoniers y avait été placée par mesure de sûreté; elle n'eut pas de peine à éloigner les émeutiers, qui se dispersèrent après avoir brisé quelques carreaux à coups de pierre. La tranquillité ne fut pas troublée sur d'autres points.

"Le conseil municipal devait se réunir à huit heures, M. le maire annonça à l'ouverture de la séance que, vu les circonstances, on ne pouvait songer à délibérer; en conséquence il déclara la séance remise au lendemain.

"La garde nationale était toujours sous les armes aux lieux de rassemblement, prête à marcher au premier signal.

"Vers minuit, cependant, les promenades et les chants cessèrent, tout rentra dans l'ordre, et l'on put renvoyer chacun chez soi."

Le journal que nous venons de citer contient le *post-scriptum* suivant:

"*Les groupes qui stationnent dans la rue de la Monnaie paraissent prendre un air menaçant; aussitôt l'on ordonne de faire battre le rappel. Les gardes nationaux accourent avec le même empressement qu'hier, et animés des mêmes sentimens pour le maintien de l'ordre.*

"*Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que les ouvriers sont toujours en grand nombre dans la rue des Arts, vis-à-vis l'ancien collège; on n'a pas encore eu de scènes de désordres à réprimer.*"

REFORME POSTALE.

Il est intéressant de constater quel a été jusqu'à présent le résultat de la réforme postale adoptée en Angleterre depuis le 5 décembre 1839.

Avant cette réforme, une lettre expédiée de Londres en Ecosse payait un port de lettre de 13 pence 1/2 ou 1 fr. 35 c.; maintenant, d'après la taxe uniforme, elle ne paie plus qu'un pence ou 10 centimes.

On voit, par conséquent, que la réforme anglaise a été une fois plus radicale que celle qui vient d'être adoptée, puisqu'il s'agit de fixer le prix de 20 centimes comme minimum d'un port de lettre pour toute la France.

Le gouvernement anglais, avant de s'engager à une réduction aussi complète, avait essayé, depuis le 5 décembre 1839 jusqu'en 1841, le système mixte d'un tarif uniforme de 4 pence ou 40 centimes.

De 1840 à 1848, le nombre des lettres mises à la poste a augmenté, en Angleterre, dans une proportion de 400 0/0; la proportion a été de 374 0/0 en Irlande, et de 421 0/0 en Ecosse. La moyenne de l'augmentation pour toute la Grande Bretagne est de 400 0/0.

Le point intéressant est le résultat financier de la réforme anglaise. On espérait qu'au bout de dix ans le revenu brut provenant de la poste, à la suite de l'adoption du *penny rate system*, égalerait le revenu provenant des anciens tarifs. Maintenant on reconnaît qu'il y a eu erreur sur ce point, et que le revenu net n'a pas augmenté en proportion du revenu brut.

Ainsi les recettes brutes de 1839, la dernière année pendant laquelle l'ancien système était en vigueur, avaient produit 2,390,763 livres, (59,769,075 f.) Les frais de toute nature s'étaient élevés à 756,999 liv. (18,984,975 fr.) et le produit net avait été de 1,633,764 livres (40,844,100 fr.)

En 1848, les recettes brutes s'étaient élevées à 2,181,016 liv. (54,525,400 fr.), mais les frais avaient été de 1,196,560 liv. (29,913,000 fr.), ce qui réduit le revenu net à 984,496 liv. (24,612,400 fr.) Nous ferons observer que ce revenu net, quoique inférieur à 1839, est presque doublé depuis 1840, première année de la réforme postale, et qu'en 1847 il y avait sur 1846 une augmentation de 159,364 livres (3,984,000 fr.)

Si nous admettions que le tarif, au lieu d'avoir été abaissé à 1 pence, eût été mis à 2 pence (20 c.), taux auquel on vient de le fixer en France, il faudrait doubler le revenu net, qui présenterait alors une augmentation considérable sur les années qui ont précédé le *penny rate system*.

Voici, année par année, la progression du revenu provenant des ports de lettre depuis 1839:

Années.	Revenu brut.	Revenu net.
1839 a. sys.	2,390,763 l. st.	1,633,764 l. st.
1840	1,359,466	500,789
1841	1,499,418	561,249
1842	1,578,145	600,641
1843	1,620,867	640,217
1844	1,705,067	719,957
1845	1,887,576	761,988
1846	1,963,857	865,112
1847	2,181,016	984,496

NOUS N'AVONS PAS D'ARGENT.

Le mot triste et trop vrai de M. le général Lamoricière: *Nous n'avons pas d'argent*, explique l'embarras actuel du ministre de l'agriculture et du commerce en présence d'une foule de projets inspirés par la situation menaçante où se trouve le pays. Tous les bons esprits comprennent que c'est à la terre qu'il faut rendre les bras enlevés par une industrie hâtive, et dont les villes recueillent aujourd'hui l'oisiveté.

Notre alliance avec l'Angleterre est incompatible avec l'activité du commerce national, et les développemens industriels sont, par conséquent, chez nous, sans issue. Il en est résulté, après une révolution, cette fatale extrémité des ateliers nationaux, dont on a vu les conséquences, et qui étaient devenus inévitables au moment de la crise, par la nature même de la population des faubourgs. C'est donc une utile patriotique pensée, en ce qui touche la paix publique d'abord, et l'avenir économique de la France, ensuite, que de chercher à refouler vers l'agriculture les efforts du travail général.

Chacun le sent, et le gouvernement, sans doute y verrait pour lui-même un intérêt actuel de tranquillité. Cependant, il est impossible, dans l'état présent de nos finances, d'aider du moindre secours les projets assez nombreux, dont plusieurs sont fort bien conçus, qui tendraient à obtenir un résultat si désirable. A tous les plans offerts, et qui seraient comme un signal d'entrée dans une voie nouvelle où la concurrence abonderait pour peu qu'on y fût aidé, il n'y a qu'une réponse: *Nous n'avons pas d'argent.*

N'est-il pas temps de songer à cette effrayante impasse? Et la politique sera-t-elle toujours cette vieille machine de guerre qui s'est tournée, depuis cinquante ans, contre ceux qui s'en servent? Nous avons mille fois demandé qu'elle fût un instrument de paix, d'ordre et de civilisation, et elle le deviendrait si l'on voulait sortir des routines financières du passé. [*Presse.*]

FEUILLETON.

L'EDEN.

L'orage gronde dans l'enceinte du sénat de la rue de Bourgogne. Les rostres frémissent sous les pieds des tribuns. Paris se garde avec des patrouilles. On s'aborde entre citoyens en se demandant: Croyez-vous que nous vivrons demain! A cette heure lugubre, il faut bien être Paris pour s'assembler à l'Opéra, et faire concurrence aux émotions du théâtre législatif avec les émotions du théâtre lyrique. Ici, le tableau de la fin du monde, avec Louis Blanc, Caussidière, Ledru-Rollin; là le tableau de la création, avec Alizard, Poultier, Porthéault, Mlle Grimm. Salle comble des deux côtés.

Félicien David a composé son *Eden* dans nos tristes derniers jours; il a écrit cette belle et suave partition avec un perpétuel accompagnement d'émeutes, de rappels, de générales, de tocsin, de coups de fusil et de coups de canon. Nous avons beaucoup admiré Archimède qui résolvait un problème géométrique de Pythagore quand Marcellus assiégeait Syracuse; nous l'admirerions moins aujourd'hui.

Au milieu du fracas des journées de juin, Félicien David composait une musique délicieuse sur cette Cavatine qu'Eve chante aux fleurs:

Fleurs qu'un ange m'a données,
Sœurs divines, sœurs aînées,
Sur ces rives fortunées
Rien n'égale vos couleurs:
Fraîches roses, rien n'égale
Votre grace Virginale
Quand la brise matinale
Vient étancher vos pleurs;
C'est un ange qui m'appelle
Tant d'extases pour ma fleur,
Tant d'étoiles sur ma tête,
Sur ma couche tant de fleurs.

A quoi les fleurs répondent en chœur divin:

Dieu nous créa d'un sourire,
Tout jardin est notre empire;
L'air que ta bouche respire
C'est nous qui le parfumons.
Nous sommes les fleurs aimées,
Par l'aurore ranimées,
Sous les brises embaumées
Que Dieu souffle sur les monts.

Le soleil nous donne une âme,
Nous colore de sa flamme,
Pour nous unir à la femme,
Notre sœur par la beauté;
Chacune de nous, [illegible],
Voudrait, compagne fidèle,
Avoir à sa tige une aile
Pour voler à son côté.

Voilà le thème sur lequel s'exerçait Félicien David, lorsque le canon grondait, dans son voisinage, au clos Saint-Lazare; voilà les suaves mélodies que chantait vendredi soir, Mlle Grimm, lorsque M. Ledru-Rollin plaidait *pro domo suâ*, sous le lustre de la chambre des représentans. Ceux qui aiment les antithèses doivent être au comble du bonheur.

L'histoire de la première exécution de l'*Eden* est donc une histoire à part; elle doit écarter de la forme habituelle des analyses dramatiques en usage dans les feuilletons. Voici Poultier qui chante, avec une exquise pureté le *Premier hymne de l'homme au soleil.*

La nuit a replié ses voiles,
Tout parle et chante dans les bois;
Le soleil éteint les étoiles,
Et ranime toutes les voix.

Pendant la ravissante ritournelle de ce premier couplet, les portes des loges s'ouvrent, et ce colloque s'établit partout entre les arrivans et les arrivés—Eh bien!—Ledru-Rollin est à la tribune.—Se défend-il bien?—Il se défend avec beaucoup d'adresse.—Paris est-il calme?—Calme, mais agité.
Poultier chante.

Le soleil à tout donne une âme,
Change la fontaine en miroir,
Et laisse un rayon de sa flamme,
A la tiède fraîcheur du soir.

—Qu'y a-t-il de nouveau?—M. Ledru-Rollin vient de finir son discours.—Ah!—Il a été très véhément.—Oh!—Mais il a produit beaucoup d'effet.—Cinquante mille hommes et [illegible] J'ai pris un potage sur le pouce, au Café de Paris, et je suis venu à l'Opera. Il pleut très fort.
Poultier chante les bienfaits du soleil:

Il nourrit l'homme solitaire
De lait pur, de fruits et de miel,
Et fait rayonner sur la terre
Le divin sourire du ciel.

—M. Louis Blanc est à la tribune.—Vous en arrivez?—A l'instant.—Il a préparé son discours, m'a-t-on dit?—C'est possible. J'ai laissé ma femme dans la tribune du conseil d'Etat.

La cavatine du premier chant d'amour est un chef-d'œuvre de grace et de volupté:

Moitié de ma vie, ô mon Eve,
Viens enchanter cet horizon;
O soleil d'amour qui se lève
Parmi les fleurs de ce gazon!

Ici, il a fallu qu'Adam entrât en concurrence avec M. Caussidière. Le nom de ce tribun était dans toutes les bouches, excepté dans la bouche de Poultier.

Le duo dialogué d'Adam et d'Eve a été accompagné d'un dialogue universel sur la fatigue que M. Louis Blanc avait éprouvée, ce qui doit prolonger la séance jusqu'à une heure du matin.

La symphonie de la *Danse des Fleurs*, qui termine la première partie, est une des œuvres de bijouterie mélodique, comme David seul sait les ciseler. Le chœur des femmes se mêle, *bocca chiusa*, aux épanchemens aériens de l'orchestre; c'est un murmure d'ailes de colibri et de feuilles de roses.—On annonce que M. Caussidière a recommencé son discours.

Malgré ces préoccupations, sans exemples dans l'histoire de l'art, tous les morceaux de cette première partie ont été vivement applaudis par les fidèles de l'Opéra. Les claqueurs brillaient, sous le lustre, par leur absence. Cette troupe auxiliaire est dédaignée par Félicien David.

L'intermède a été rempli par la lecture unanime du journal du soir, qui donnait les préliminaires de la discussion d'enquête. Un magnifique chœur de démons ouvre la seconde partie, et la *Tartarea tromba* de Dante qui venait de prendre le la d'unisson à la Chambre des représentans, rappelle tous les auditeurs de l'*Eden* à leur poste numéroté.

Eve répond:

Dans mon Edèn qui m'appelle?
Est-ce l'arbre? est-ce la fleur?

et Porthéault, avec sa fraîche et belle voix de baryton, chante l'hymne de la séduction diabolique:

Viens ici, femme plus belle
Que l'étoile du matin;
C'est un ange qui t'appelle
Sous l'arbre de ton jardin.

Ici, on vient annoncer que la discussion de l'enquête se prolongera jusqu'au lever du soleil, qui ne se lève plus depuis trois mois sur Paris.

En temps normal, cet admirable duo de la *Séduction*, si bien chanté par Portheault et Mlle Grimm, aurait reçu trois salves d'applaudissemens. Même succès serait réservé au trio final, qui domine de toute sa puissance surhumaine la superbe voix d'Alizard, chantant ces vers:

Allez à la terre inconnue,
Où le ciel n'a point de lueurs,
Où la terre déserte et nue
S'arrosera de vos sueurs.

Nous devons constater aussi, comme un phénomène de cette soirée, que le duo:

Jardin aimé de Dieu,
Ciel de sa créature

n'a produit aucun effet: il avait eu un succès immense à la répétition générale. On venait d'annoncer vendredi, après ce duo, que M. Caussidière parlait, en ce moment, avec beaucoup de modération.

Le chœur final des anges termine dignement cette belle partition. Des voix celestes disent, avec des harpes, que *Dieu a créé l'Espérance en écoutant le Repentir*. C'est la moralité de ce mystère. L'espoir à l'œuvre pour Adam et Eve; on s'attendait à ce que la même faveur serait accordée aux deux inculpés de l'enquête politique, mais la sévérité des hommes n'a pas voulu se mettre en harmonie avec la miséricorde de l'*Eden*.

Cette œuvre nouvelle de *Félicien David* est digne du *Désert* et de *Christophe Colomb*; elle a de plus l'agrément d'être composée sur un livret où Méry a prodigué les images gracieuses, grandioses ou terribles, et la lame harmonieuse de cette rime toujours riche, toujours imprévue, clochette d'or qui sonne au bout de sa pensée. Ce livret se passerait même de la musique de David; on peut le lire sans accompagnement d'orchestre. C'est un vrai poème qui existe par lui seul, une espèce de *Paradis perdu* en quelques pages par un Milton marseillais.

THEOPHILE GAUTIER.

ROUGH AND READY CLUB
1re Municipalité—4me District.

A une assemblée qui a eu lieu mercredi soir, et après les discours de MM. Preaux, Roselius et Sevier, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Résolu que ce club remercie les orateurs qui ce soir ont fait un usage si éloquent de la parole.

Résolu que ce club remercie l'Union, Indépendent, Glee Club des Seconde et Troisième Municipalités de leur présence.

Par ordre du Président.
O. DERUYS, O. LEBLANC Jr. } Secrétaires.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPEDIES.
Brick Adams Gray, Schneider, pr la Havane.
Goelette Wm [illegible], Lewis, pr Pensacole.
[illegible], Warren, pr Brasos.

ARRIVES.
Navire Bertrand, Howes, de Boston.
Goelette Tallahassee, Ashley, de St-Marks.

—STEAMERS.—
Oregon, Hiern, de Mobile.
Iowa, Morehouse, de St-Louis.
St-Helena, Welch, d'Alexandrie.
Latona, [illegible], de Bayou Sara.
Uncle Sam, Boudreaux, de Bayou Sarah.
Gen Worth, Charles, de Vicksburg.
Majestic, Kirks, de Baton-Rouge.
Ben Adams, Hunt, de Yazoo City.
F M Streck, Streck, de Lafourche.
[illegible], Brenham, de [illegible] Landing.

MEMORANDA.

PHILADELPHIE, 19 septembre—Arrivé, navire Zone, Foster, de la Nouvelle-Orleans. Expédiés, navires Venice, Hage, et Allegheny, Blankland, pour la Nouvelle-Orleans.

NEW-YORK, 19 septembre—Expédié, navire Manchester, Cook, pour la Nlle-Orleans. Parti, navire Camera, pour la Nlle-Orleans.

Le navire Alhambra, Berthaud, parti de la Nouvelle Orleans avec un chargement de coton pour Anvers, a relâché à New-York pour subir des réparations.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.

DE LIVERPOOL.

Acadia	pour Boston,	Samedi 9 Septembre
America	pour New-York,	Samedi 16 Septembre
Cambria	pour Boston,	Samedi 23 Septembre

D'AMERIQUE.

Acadia	de Boston,	Mercredi 4 Octobre
America	de New-York,	Mercredi 11 Octobre
Cambria	de Boston,	Mercredi 18 Octobre

AVIS—Messieurs Lewis & Husband, consignataires de neuf caisses marquées L dans un diamant et un coffre-fort marqué A & C venus par le navire Pharsalia, de New York, sont invités à passer chez le soussigné afin de recevoir leurs marchandises. LEVI H GALE,
23 sept 93 rue Commune

LE BUREAU DU VICE-CONSUL MEXICAIN est pour le moment situé au No. 27, rue Bienville. Les exporteurs pour les ports du Mexique sont informés que les expéditions doivent être faites comme d'habitude. Les navires allant au Yucatan sont tenus de faire leurs expéditions de la même manière que ceux qui vont au Mexique.
Les capitaines de navires sont informés qu'ils ne peuvent prendre aucun passager s'il n'a reçu leurs passeports du vice consulat Mexicain.
Nouvelle-Orleans, 20 septembre 1848.
20 sept—12

SOCIÉTÉ DU MAGNÉTISME.
LES Membres sont prévenus que la Société reprendra le cours ordinaire de ses séances, Lundi 2 octobre.—Ouverture des séances à 7 heures précises. JOS. BARTHET, Président.
29—3f

B. LASTERRADES prévient ses amis et le public en général, qu'étant à la veille de fermer son Magasin, No 23, Vieille Levée, il vendra son stock de chaussures et de linge fait, 50 pour cent au-dessous du prix coûtant.
Toutes les personnes qui lui doivent sont invitées à se payer d'ici au 25 du mois prochain, pour payer. Les personnes auxquelles il doit, sont priées aussi de présenter leurs comptes dans le même délai.
Vitrines, comptoirs et installations de magasin, le tout en excellent état et à vendre.
S'adresser sur les lieux No 23, Vieille-Levée, une porte après l'encoignure Bienville.

CHAMPAGNE — En débarquement du navire Heartley, du Havre:
100 paniers première qualité de la marque de la Couronne, à vendre par E. G. ROCHEREAU & Co.
20 sept 17 et 19, rue St Louis.

Mairie de la Nouvelle-Orleans.
Conseil de la Municipalité No. Un.
Séance extraordinaire de Lundi 11 septembre 1848.
RESOLU que le Contrôleur soit prié de [illegible] jusqu'au premier lundi d'octobre prochain, des propositions cachetées pour la fourniture de 10,000 barils de coquilles et 5,000 pieds courants de curb et gutter stones [illegible].
Signé, JH. GENOIS, recorder.
Approuvé le 12 septembre 1848.
A. D. CROSSMAN, maire.
Pour copie conforme, E. BIER, commis.
16 sep

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. Le 15 septembre 1848.
CONFORMEMENT à la résolution qui précède, avis est par le présent donné que des propositions cachetées seront reçues à mon bureau jusqu'au premier lundi d'octobre prochain, pour la fourniture de 10,000 barils de coquilles et 5,000 pieds courants de curb et gutter stones, le tout payable au moment de la livraison.
A. D. CROSSMAN, Maire.
16 sept

On offre à louer une nourrice parfaitement saine. S'adresser au No. 34, rue d'Orléans.
2sept—1m

CHEAP DRY GOOD STORE, Encoignure Bienville et Bourbon.
Marchandises françaises et anglaises.
REÇU par les navires Forest King et Manco, de Boston et de New-York:
1 caisse indiennes françaises grande largeur, dessins les plus nouveaux, et garanties bon teint;
[illegible]
50 douzaines chaussettes d'enfants des manufactures de la Nouvelle-Orléans et autres. Toujours en main, un grand assortiment d'articles de fantaisie.
18 sept

ERNEST E. MOUGIN, Pharmacien,
Encoignure Bourbon et Dauphine.
Le bureau du Dr. J. U. LANDREAUX est dans la même maison. 16 sept—1an

Bottes, Souliers, Chapeaux.
EN déchargement et en magasin, un assortiment complet des marchandises suivantes, à vendre à bas prix. Le stock sera constamment renouvelé par les arrivages qui auront lieu pendant toute la saison des affaires.
Bottes et brodequins fins, d'hommes, cousus et en veau;
Bottines de dames do do;
Bottines d'enfants, en veau et en maroquin;
Brodequins d'hommes et jeunes gens, en veau et chevilles;
Bottes d'hommes, chevillées, en veau;
Bottines de dames, chevillées, veau et veau marin;
Do enfans do do do;
Brodequins d'hommes, en fort Russet.
CHAPEAUX:
Chapeaux d'hommes castor, soie et castor;
Do do perle et ordinaires;
Do do et enfans, à larges bords;
Do do laine, noirs, bleus et blancs;
Do de Campêche, double tresse, fins et communs;
Do de paille, fins et à bas prix.
18sept FROST & CO., 11, rue des Magasins

Cognac Pellevoisin.
Foncé en couleur.
18 demi-pipes cognac Pellevoisin, 4me preuve,
31 quarts do do 4me do,
190 huitièmes do do 4me do,
Couleur pâle.
17 demi-pipes cognac Pellevoisin, 4me preuve,
34 quarts do do 4me do,
59 huitièmes do do 4me do,
Vieux cognac.
10 barils vieux cognac Pellevoisin 1825.
A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO., Agents de MM. Pellevoisin Aîné & Co de la Rochelle.
16 sept—30f 30, rue de la Douane.

15 balles coton écru du pénitentiaire de Bâton-Rouge,
20 balles couvertures françaises de 3 points,
10 balles indiennes française de Dollfus, Mieg & Co.,
A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO.,
16 sept—30f 30, rue de la Douane.

4 caisses vanille, 200 caisses guignolet,
16 caisses prunes,
30 caisses liqueurs assorties,
10 caisses marasquin,
10 caisses eau-de-vie de Dantzig,
100 caisses absinthe,
150 caisses cerises à l'eau-de-vie,
10 caisses vin rouge,
200 demi-boîtes petits pois, 100 boîtes petits pois,
100 demi-boîtes truffes, 50 boîtes patés truffés,
400 demi-boîtes maquereaux à l'huile,
450 grandes boîtes sardines à l'huile,
[illegible] très vieux cognac,
A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO.,
16 sept—30f 30, rue de la Douane.

NOIR animal en grain et en poudre, en lots à la convenance des consommateurs, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
16sept—1m 30, rue de la Douane.

SUCRE raffiné de Boston.—100 caisses et demi-caisses sucre en pain, à vendre par H A NORCROSS,
18 sept 60, rue des Magasins.

BLANC DE BALEINE—100 caisses à vendre par H. A. NORCROSS,
18 sept 60, Magasins.

CLOUS—800 barillets, à vendre par H. A. NORCROSS,
18 sept 60, Magasins.

SALERATUS—25 caisses [illegible], à vendre par H A NORCROSS,
18 sept 60, Magasins.

CAFÉ DE JAVA—300 sacs, en débarquement du navire [illegible], à vendre par H A NORCROSS,
18 sept 60, rue des Magasins.

THE—[illegible] H A NORCROSS,
18 sept 60, Magasins.

EPICES—[illegible] H A NORCROSS.
18 sept

TABAC—500 balles de Cuba, en débarquement du brig Adams Gray, à vendre par
15sept B VALLS.

Le navire HARTLEY, capitaine Caminatie, du Havre, est prêt à décharger vis-à-vis la Monnaie. Les consignataires sont requis de faire prendre leurs permis et recevoir leurs marchandises sur la Levée, dans le cas contraire elles seront envoyées en entrepôt à leurs frais et risques. T. C. JENKINS,
22 sept 28, rue Commune.

Fontaines à sucre blanc.
LE soussigné, JEAN VICTOR SIMEON DOGLIANI, originaire de *Cherasco Piedmont* et actuellement à la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'informer Messieurs les habitants sucriers qu'il possède un moyen sûr et irrécusable, de faire du sucre blanc par un premier travail, c'est-à-dire qu'il se trouvera blanc dans les bouchons. Il est aussi inventeur d'une modification de formes et d'un fourneau pour calciner et vivifier le noir animal; il lui sera agréable de se rendre chez les planteurs qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
Ne pas confondre avec le charlatanisme des *fontaines à sucre.*
Référence à MM. P. M. Lapice, L. et P. Millaudon, Gardanne et Murphy.
JEAN VICTOR SIMEON DOGLIANI, Encoignure Notre-Dame et Tchoupitoulas.
26 sept—3

$25 de Récompense.
LA récompense ci-dessus sera payée à quiconque identifiera la personne qui a frappé et insulté mon père, M. Joe Martel, mardi 26 courant, à l'encoignure des rues St Louis et Chartres. B. R. MARTEL.
Chez P. A. Dugelas, encoig. St Louis et Vieille Levée. 28 sept

AVIS.—Le soussigné étant sur le point de s'absenter de l'Etat, invite les personnes qui ont des réclamations contre lui à les présenter le plus tôt possible à son magasin, No 126, rue Tchoupitoulas. JOHN BEZZINA.
26 sept—3m

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.
LA Société existant autrefois en cette ville sous la raison MANVILLE & VEAU, est dissoute sous [illegible] d'un accord commun.
T. VEAU est seul chargé de la liquidation.
Nouvelle-Orleans, 22 septembre 1848. F. MANVILLE, THEO. VEAU.
23s—3f

Dame-jeannes Françaises.
400 dame-jeannes de 5 gallons.
20 do 4 do
20 do 2 do
20 do 1 do
A vendre en débarquement du navire Hartley, par E. TALAMON,
20 sept 102, rue Royale.

VIN rouge en barriques et en caisses de différents crûs; bon vin rouge en barriques pour familles, vin de St-Georges vieux, vin blanc en barils, vieux, en caisses de 12 bouteilles et de 24 demi-bouteilles, vin muscat, sardines à l'huile, saumon à l'huile, homards à l'huile, capres, olives verdales, olives farcies, [illegible] en caisses de 12 petits flacons et en octagones.
Eau-de-vie très [illegible].
E. TALAMON,
20 sept 102, rue Royale.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.—140 caisses en débarquement des navires Unicorn et Ashland, à vendre par R. G. HOBBS,
[illegible] 12, rue de la Douane.

CAFÉ—300 sacs café St-Yago, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
29s 26, Vieille Levée.

AMIDON—65 barils, en débarquement du brick P Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
29 août 26, Vieille Levée.

SUCRE—300 caisses sucre blanc et jaune en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
29 sept 26, Vieille-Levée.

CIGARES—100 milliers [illegible] et Camoens, en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
29sept 26, Vieille Levée.

TABAC—214 balles cuisse et tripes, en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
29sept 26, Vieille Levée.

PIMENTS—130 sacs piments doux de la Jamaïque, à vendre par C. J. WHEELER,
27 sept 3, Bank Place.

GRAISSE—300 barillets première qualité à vendre par C. J. WHEELER,
27 sept 3, Bank Place.

BRIQUES A FEU—6400 briques à feu, à vendre par C. J. WHEELER,
27 sept 3, Bank Place.

SEL—3000 boisseaux des Iles Turques; 3000 sacs St-Martin; 2000 Key-West et 600 Liverpool, à vendre par C. J. WHEELER,
27sept 3, Bank Place.

EN débarquement du navire Eurotas, de Bordeaux:
100 barriques vin rouge St-Estèphe;
24 do do [illegible];
25 caisses de 12 bouteilles vin rouge Léoville;
10 do do do Cantenac;
[illegible] vin blanc Haut-Sauterne
A vendre par VIC. MAIGNAN,
27sept 87, St-Louis

$5 de recompense.
PARTI-marron, depuis cinq semaines, de chez le soussigné, le nègre nommé PIERRE ou PETER, âgé de 38 ans, taille 5 pieds 7 pouces environ, ayant une forte cicatrice entre les deux sourcils, parlant anglais, le français et l'espagnol. Il a pour habitude de se faire passer pour libre. [illegible]
I. SAUVAGE,
27 sept rue des Ames 167.

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.
Atencion.
La Compania se reunirá en asamblea general en su sala de armas, sita en la calle de Dumaine, No. 14, entre las de [illegible] y Condé, el Lunes proximo, 2 de octubre, a las seis de la tarde, para tratar de asuntos interesantes al cuerpo. Se encarga [illegible] a todos los miembros activos como honorarios sean exactos a la hora indicada.
De orden del capitan,
CAYETANO PACHE,
27 sbre Sargento primero.

Au Magasin de Grande Variété.
TATOUT FRERES,
No. 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse.
REÇOIVENT de ce moment un grand assortiment de marchandises par les navires Union, Gertrude, Forest King, Memphis de New-York.
[illegible]
Aussi par les derniers arrivages d'Angleterre, un joli assortiment de couteaux de poche et de table.
[illegible]
Il est tenu constamment en magasin, un grand assortiment de marchandises anglaises, françaises, allemandes et du pays, qui seront vendues à des prix très modérés. 16 sept.

AVENDRE en débarquement du navire Eurotas, de Bordeaux:
[illegible] barriques vin [illegible]
141 caisses de St-Julien et Chateau Lafitte, vieux;
300,000 bouchons pointus.
DUBOUCH FRERE,
25sep rue St-Louis, 77, entre Royale et Bourbon

A VENDRE en magasin
40 barriques vin Médoc St-Julien, vieux pour famille.
20 do do St-Emilion do do do
10 do do Chateau Lafitte do do do
100 caisses do do do do extra
40,000 bouchons fin, &c, &c, &c.
DUBOUCH FRERE,
25sept No. 77, St Louis, entre Royale et Bourbon

EN débarquement du navire Eurotas, de Bordeaux, et à vendre par les consignés:
30 caisses cerises à l'eau de vie.
25 do abricots à l'eau de vie.
400 quarts de boîtes sardines à l'huile.
500 livres mastic à bouteilles.
PEDROS Frères,
25 sept Encoignure Royale et Dumaine

ON demande à l'hôtel d'Orléans, une bonne couturière, s'entendant à couper une robe, et aussi une bonne repasseuse; les deux parlant la langue française. E. GEORGE.
28sept—3f

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—1,300 caisses en magasin et en débarquement des navires Norfolk et [illegible], à vendre à bas prix par FROST & Co,
[illegible] 11, Magasins.

EAU DE VIE—287 quarts de pipes, Pre. Godard & Co. 20 demi pipes J J Dupuy, 21 quart de do, 20 demi do A Seignette, 8 quarts do, 3 huitièmes do do, 5 demi do Pinet Castillon, 4 quarts de do, 3 demi de Cousin, Martin, 9 quarts de do, 3 demi do J B Godard, 20 demi do Labermonde, 4 demi do J Hennessy, 3 quarts de do, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
19 sept 17 et 19 St-Louis.

COUVERTURES—12 balles couvertures françaises, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co,
19 sept 17 et 19 rue St Louis

CHAMPAGNE—600 paniers différentes marques, à vendre par E. ROCHEREAU,
19 sept 17 et 19, rue St-Louis.

ABRICOTS ET PRUNES—85 caisses prunes et abricots à l'eau de vie, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
19 sept 17 et 19, rue St-Louis.

VIN BLANC—35 demi barriques Haut-Sauterne, qualité supérieure, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
19 sept 17 et 19, rue St-Louis.

PETITS POIS—2,000 boîtes et 2,000 demi boîtes, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
19 sept 17 et 19, rue St-Louis.

ABSINTHE—125 caisses absinthe des marques Dubois, père & fils, [illegible], à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
19sept 17 et 19, St-Louis.

EAU DE FLEUR D'ORANGER—65 caisses, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
19 sept 17 et 19, rue St-Louis.

CERISES A L'EAU DE VIE—200 caisses, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
19 sept 17 et 19 rue St Louis

AUX Marchands.
500 barils CHAUX DE MARBRE, [illegible]
19 sept [illegible]

NAVIRE [illegible]
[illegible]

AVIS. — Les soussignés, nommés en vertu d'un ordre de la 1ère Cour de District, commissaires pour l'ouverture de la rue de l'Esplanade, depuis la rue Johnson jusqu'au bayou St Jean, et pour faire une estimation juste et équitable de la perte ou du gain qui pourrait en résulter pour les propriétaires des terrains et bâtisses requises pour la dite ouverture, ainsi que de la dépréciation ou plus value qu'en éprouveront tous les terrains et maisons situés dans le voisinage immédiat de la dite rue, ou y faisant face, donnent, par ces présentes, avis à toutes personnes y intéressées, qu'ils ont déposé, le 26 septembre 1848, au greffe de la dite Cour, le dit tableau et estimation avec un plan y annexé, lequel tableau restera exposé conformément à la loi, pour être examiné par les parties intéressées pendant vingt jours, après lesquels il sera présenté à la dite Cour pour être confirmé et homologué; et toutes personnes dont les droits ou les intérêts seraient lésés par le dit tableau, devront dans les dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, déduire leurs raisons par écrit.
Nlle-Orléans, le 26 septembre 1848.
L. T. CHALON. PRE CHEVALIER. J. B. COULTER.
27 sept—30ou30

Magasin d'Instruments Aratoires.
75 rue du Camp.
Le soussigné étant sur le point de transporter son magasin d'instruments aratoires à New-York, Water street, Nos 189 et 191, offre à vendre son stock de la Nouvelle-Orléans à bas prix. L'assortiment est considérable et complet et se compose de plus de 30 genres différents de charrues comprenant les noms suivants:—Eagle, Ward, Cultivating, Double Mould Board ou [illegible], charrues à second sol, do Collins, Three Share, Carey, Hall, Stoop et Rateaux, instruments pour planter le mais, moulins à égrener le maïs, moulins à mais à la main ou à chevaux, vans, haches, houes, pelles, bêches, faux, meules, instruments pour arracher les racines, de à couper la paille, à écraser le sucre, serpes, serpettes, fourches, ruches, barattes à beurre, machines à briques, brouettes, instruments à nettoyer les canaux, instruments à faire des saucisses, le tout de la meilleure fabrication.
Aussi:—Un assortiment d'instruments d'horticulture.
Aussi:—Quelques caisses de carabine du célèbre Whitney du Mississippi. Les ordres devront être envoyés d'ici au 20 octobre, car l'établissement sera clos le 1er novembre suivant. Tous les articles ci-dessus seront vendus à bas prix et au comptant. R. L. ALLEN.
R. L. ALLEN étant associé depuis quelques années avec le soussigné, se joint à lui, et à l'avenir se trouvera au magasin de New-York, Nos 189 et 191, rue Water, où on trouvera constamment un vaste assortiment d'instruments aratoires et de graines de jardinage à bas prix. A. B. ALLEN & CO.,
27 sept 189 et 191, Water street.

Marchandises avariées.
150 douz. mouchoirs de batiste légèrement avariés.
6 caisses indiennes françaises et americaines.
5 balles coton écru; 5 caisses do blanc.
Cravattes, cachemirs, cotonnade et un grand assortiment d'articles de fantaisie venant d'arriver, à vendre au CHEAP CASH STORE, encoignure Bienville & Bourbon.
27s

Marchandises Nouvelles!!
C. YALE Jr. & CO.
No 27, rue des Magasins,
REÇOIVENT par le steamer Falcon, les navires Clifton et Ashland, un superbe assortiment de soieries noires, satinées, unies et façonnées, alpaccas noir, cachemir et mousseline de l'Inde, satins noirs et en couleurs, crêpe et crêpe lissé, cravates de soie noires, mouchoirs de poche en soie, franges et passementeries en soie de toute couleurs.
Aussi un assortiment complet en rubans, taffetas et satin uni, do pour chapeaux, dentelles en fil, do imitation et en mousseline, pellerines et fichus brodés, percales unies et frappées, jaconas, brésinet uni et brodé, mitaines égyptiennes, gants en peaux, etc., etc., chapeaux de paille nouveaux genres, fleurs artificielles, etc., etc. avec un assortiment général de marchandises sèches.
25 sept—1f

Marchandises Françaises
EN débarquement du navire Hartley, un bel assortiment de marchandises nouvelles, à vendre en gros par les soussignés:
Indiennes nouveautés, riches, [illegible]
do fonds couverts,
do petits genres pour enfans.
do deuil et demi deuil.
Damas coton pour rideaux.
do de laine do.
Mousselines laine nouveaute
Cachemires d'écosse imprimés
Ecossais laine pour robes.
Jaconas brodés, façonnés et imprimés;
Cotonnade [illegible]
do do do rayes.
[illegible]
Mouchoirs batiste brodés et unis,
do coton imprimés.
[illegible]
Un assortiment complet de bas, chaussettes, parfumerie [illegible], et beaucoup d'autres articles.
LORNE & FROIS,
27sept 21, rue de Chartres

LA SESSION d'hiver commencera le 1er octobre dans l'institution de jeunes demoiselles, dirigée par Mme VAN NOOTEN. [illegible]
Rue du Camp, encoignure Camp et Delord.
25 sept—16f

PERDU—Une montre d'homme, en or, cadran en argent, avec une petite chaîne en or, et une clef [illegible]. Elle porte le No. 38.737. Cette montre a probablement été perdue rue Bourbon, entre les rues Ste-Anne et Toulouse. Une récompense honnête sera donnée à celui qui la rapportera au bureau de l'Abeille.
25 sept—3f

AVIS est par le présent donné que le certificat No. 248, daté du 11 octobre 1841, au nom de G. Tournade, pour cinq actions du fond capital du STEAM COTTON PRESS COMPANY, a été perdu ou égaré et que l'application a été faite pour en obtenir un nouveau.
26sept—6t

AVIS.
Succession de John S. Lindner.
LES exécuteurs testamentaires donnent avis aux personnes qui doivent à cette succession, que les comptes et billets non payés le 1er octobre prochain, seront mis en cour.
D. MIESGAES, HANS. ADDICKS. } Exec. Test.
25 sept—6

AUX MERES DE FAMILLE.
IL vient une époque où les parens se décident, quoiqu'à regret, à mettre leurs enfans à l'école; la crainte de causer du chagrin à ces petits êtres les font toujours reculer ce moment redoutable. Mme MILLIET, dans cette circonstance désire attirer sur elle l'attention des familles. Son externat, fondé en 1838, lui a acquis une réputation qu'elle doit surtout à son genre d'enseignement; sa méthode consiste à se faire aimer de ses élèves, à les instruire en les amusant, et par les soins dont elle les entoure elle devient pour eux une seconde mère et les élève dans la voie de la vertu.
On peut, en l'honorant d'une visite, rue St Pierre, No 69, entre les rues Bourbon et Royale, s'assurer des progrès rapides que font les petits enfans qui lui sont confiés; elle en a de quatre ans qui lisent presque couramment, et qui comptent d'une manière surprenante.
Le prix est modéré. 23 sept—1m

AVIS.
LE public est prévenu que la société qui existait entre les soussignés J. FAIVRE & J.D. ALLOVON est dissoute d'un commun accord.
J. FAIVRE continuera comme par le passé à tenir un grand assortiment de pianos de sa fabrique (*système en fer*) ainsi que ceux des maisons Pleyel & Erard à son nouveau domicile rue Conti 47, vis à vis de son ancienne demeure.
Il s'occupera de la location, accords et réparations de pianos. 23 sept

DIVERS articles en magasin et à vendre par Costa & Co, Front Levée, No 5,
Cigares—800 milliers de différentes marques, de la Havane, entre elles la vraie Victoria.
Sucre—100 caisses blanc et brun.
Café—100 sacs de la Havane.
Cacao—80 sacs de Guayaquil. 25e

CHAUX DE MARBRE — 500 barils convenable aux sucriers, en grands barils, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
78, Poydras, et 11, Magasins rouges 3e Municipalité. 26sept

CIMENT DE ROSENDALE—350 barils en débarquement du navire Forest-King et de la goélette D. C. Foster, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
78, rue Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 26sept

CIMENT DE LOUISVILLE.—30 barils ciment romain, à vendre par JOHN HAYMAN & CO,
78, Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité. 25sept

PLATRE de Paris—300 barils Platre de Wotherspoone et de Cotton, en débarquement du Yarmouth et du Pharsalia, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 26sept

CHAUX, &c.—1,800 barils chaux fraîche de Thomaston, 1,000 barils Chaux de marbre de Philadelphie, et 1,000 sacs craie, à vendre par JOHN HAYMAN & CO,
78 rue Poydras, 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 26sept

GOUDRON—300 barils goudron de la Caroline du Nord, à vendre par JOHN HAYMAN & CO,
78, Poydras, & 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité. 26sept

CAFÉ de Rio—1200 sacs café vert de Rio mis en double sacs, et à vendre par J. W. STANTON & Co,
26 sept Encoig. Magasins et Lafayette.

CAFÉ de la Havane — 300 sacs café supérieur à vendre par J. W. STANTON & Co,
26 sept Encoignure Magasins et Lafayette.

Eaux-de-vie et vins dans les magasins de la Douane.
15 quarts pipes eau-de-vie A. Seignette, 4me preuve.
25 huitièmes idem Napoléon, 4me preuve.
60 huitièmes vin Malaga sec, 1ère qualité.
A vendre par J. F. BERCIER & Co,
22 sept. 54, Vieille-Levée.

VINS—200 barriques vin St-Julien et Montferrand, et 30 barils Haut-Sauterne, en débarquement du navire Eurotas, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
22 sept 54, Vieille Levée.

FRUITS à l'eau de vie—70 caisses prunes et pêches, de Chermont, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
22 sept 54, Vieille Levée.

50 Paniers vin de Champagne;
25 caisses [illegible], à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO,
23 sept—15 30, rue de la Douane.

BRIQUES—25 milliers briques anglaises, devant arriver, à vendre par E. J. WHEELER, Bank Place.

PORC et jambon—300 barils porc mess, et 300 barils [illegible], à vendre par E. J. WHEELER, Bank Place.

SAVON [illegible]—300 boîtes [illegible], à vendre par E. J. WHEELER, Bank Place.

[illegible]

Steamer des Indes Occidentales.
AVIS.—Le steamer anglais des Indes Occidentales, PORTH, arrivera à l'Ile aux Vaisseaux, dimanche, 1er octobre, et repartira le même jour pour Vera Cruz.
Les passagers (ainsi que les malles) pour le Mexique, seront transportés au steamer par le chemin de fer du Golfe du Mexique au débarcadère Proctor, et de là par le steamer auxiliaire à basse pression Bolivar, capitaine Kinney.
Prix du passage $5, et le même prix pour retour en ville, pour les personnes désireuses de visiter l'Ile aux Vaisseaux et le steamer anglais.
La malle pour Tampico et Vera Cruz sera close à la poste à 8 heures A. M. le 1er octobre.
Les passagers sont invités à se trouver à midi, au dépôt du chemin de fer du Golfe du Mexique le dimanche 1er octobre.
Pour plus amples informations, s'adresser (pendant l'absence de M. G. Musson) au bureau de A. Gordon, No 6, rue Front Levée.
Les lettres doivent être affranchies.
20 sept G. MUSSON, Contrôleur.

PAQUEBOTS DE NATCHEZ.
Partant tous les Mardis & Samedis soirs à 5 heures.
LE magnifique steamer neuf PRINCESS No 3, capt. C. R. Banks, partira régulièrement tous les Mardis soirs à 5 heures.
LE steamer PRINCESS, capt J. P. Leathers, partira pour Natchez, tous les Samedis soirs à 5 heures.
Ces deux steamers partiront ponctuellement au jour et à l'heure indiqués.
Les Passagers et le fret seront débarqués sur tous les points de la côte, et la plus grande attention leur sera accordée.
Pour plus amples informations, s'adresser à bord vis à vis la rue du Canal, ou à D. R. CARROLL,
15e—3ps—v1.an. 98, rue du Camp.

PRIX REDUITS.
Chemin de fer du golfe du Mexique.
Embarcadère Champs-Elysées et Bons-Enfans, 3ème Municipalité.
A PROCTORVILLE.—Lac Borgne.
Distance, 27 milles.
Prix du voyage:—50 cents, enfans et esclaves 25 cents.
ARRANGEMENT D'HIVER ET D'AUTOMNE.
Départs de la ville.
A 6 heures 1/2 A. M. — A 12 heures 1/2 P. M.
A 9 heures 1/2 A. M. — A 5 heures P. M.
Départs du Lac Borgne.
A 6 heures A. M. — A 12 heures 1/2 P. M.
A 9 heures et demie A.M. — A 5 heures P. M.
L'arrangement ci-dessus aura lieu à partir de dimanche, le 1er octobre 1848.
Restaurant et Hôtel à Proctorville, Lac Borgne, tenu par M. Fernando Sanchez, [illegible].
Le steamer anglais touche à l'Ile aux Vaisseaux le 1er de chaque mois, en allant à la Vera Cruz, et le 20 ou 21 lors de son retour pour la Havane et l'Angleterre. 29sept

A LOUER le haut de la maison située rue Royale, entre St Louis et Toulouse, No 136.
Le magasin No 7, rue de la Nouvelle-Levée, entre Douane et Bienville.
Le bureau No 81, rue du Canal, entre St Charles et Carondelet. (La personne qui prendrait ce bureau aurait la jouissance, pendant le temps qu'elle y demeurerait, de tout le matériel qui s'y trouve, consistant en bureaux, tables, [illegible] pour le gaz, &c.) Possession en peut être donnée immédiatement.
La maison à deux étages, en brique, rue Julia, entre Baronne et Philippa, à partir du 1er novembre prochain.
S'adresser à EDW. SHIFT,
13 sept No 78, rue du Canal.

BANQUE DE CITÉ.
Nouvelle Orléans, 11 septembre 1848.
LA Direction de cette institution a, ce jour, déclaré un dividende de quatre pour cent sur les profits des derniers six mois, payable aux Actionnaires ou à leurs représentants légaux à dater du lundi 11 du courant. J. J. PALFREY, Caissier

LES personnes qui ont des réclamations contre la succession de E. V. [illegible], sont invitées à les faire, et celles qui doivent sont priées de payer entre les mains de l'un des exécuteurs.
J. U. LAVILLEBEUVRE, AD. [illegible], J. B. V. JOURDAIN. } Exécuteurs.
5 sept No. 10, rue du Canal

Charbon—Charbon.
1000 barils charbon de Pittsburg.
1000 do de Canal Anglais
500 tonneaux Anthracite.
2000 barils Tradewater
Le tout sera vendu en lots à la convenance des acheteurs. S'adresser au dépôt No. 161, rue de St Louis, entre Bourgogne et Dauphine.
11 sept—1 m J. C. LABATT

Toiles pour le Marché mexicain.
30 caisses platille royale,
10 do Britannias,
10 do Estopillas,
10 do Linons à carreaux,
10 do Blanc et laine ouvré,
10 do Blanc et mousseline,
A vendre par McDOWELL & FENN,
11 sept 88 rue Gravier.

Docteur DENEUFBOURG,
De la Faculté de Paris.
Cabinet & Résidence, au coin des rues de l'Annonciation & Richard.
28sept—1m

NOUVEAU SYSTÈME DE VIDANGES A LA POMPE
AVEC DÉSINFECTION ET SANS DE TRACES
INODORES PORTATIVES.
TRIMAILLE, Entrepreneur,
Passage de la Bourse, No 9,
Entre St-Louis et Conti.
Et encoignure Camp et Poydras.
22sept—1an

Sucre, Cigares, à Café.
508 caisses sucre blanc cubé, 90 sacs café,
120 milliers cigares de la Havane 1re qualité, en déchargement du brick Salvadora et à vendre au plus bas prix par COSTA & Co,
1er sept 5, Front Levée.

COSTA & Co,
Successeurs de G Jorda,
Importeurs de produits de la Havane,
ONT constamment en mains un assortiment général de CIGARES, SUCRE et CAFÉ, qu'ils vendront aux plus bas prix du marché.
23sept—1an Front Levée, No 5.

Docteur J. Baron Clemens.
CABINET—Rue de la Levée près l'encoignure de la rue Jackson, à côté de la pharmacie de M [illegible].
21 juin—6m

GRATES—Notre stock de grates de salons, chambres à coucher et bureaux est maintenant complet, et est très supérieur à tous ceux qui se trouvent en ville. Nous invitons les acheteurs à venir nous visiter avant de traiter ailleurs. JOHN STROUD,
16, rue Commune

VINS DE BORDEAUX—50 barriques de vin de différentes qualités, en débarquement du navire Eurotas, à vendre par J.F. BERCIER & Co,
16 sept 54 Vieille Levée

Nouvelles Marchandises d'automne
C. M. SIMPSON, 33, rue de Chartres, vient de recevoir les marchandises suivantes, pour la saison:
Soieries—2 caisses de soies noires fines et superfines;
Pouli de soie, Gros de Rhin grande largeur pour mantelets;
[illegible] glacée très riche, à la dernière mode;
Soie florence pour doublure.
Cachemires nouveaux;
Riche mousseline de laine à [illegible];
Mousseline de laine noire superfine pour deuil;
Mousseline de laine en couleur, à très bas prix;
Etoffe de laine à carreaux pour habillemens d'enfants;
Soie écossaise pour robes;
[illegible] pour robes;
Indiennes françaises nouveaux dessins;
3 caisses indiennes américaines et anglaises; do couvertures de laine de toutes qualités;
Cotonnades françaises, anglaises et américaines.
23 sept

Bottes, Souliers, Chapeaux, Casquettes.
1500 caisses en magasin, et en déchargement des navires [illegible] et Clifton, comprenant un assortiment général des marchandises ci-dessus nommées, à vendre par FROST & CO,
21sept rue des Magasins.

EN déchargement du navire Eurotas de Bordeaux:
1000 demi boîtes sardines marque Rodel;
50 caisses fruits à l'eau-de-vie, à vendre par D. LANATA.
21 sept

A VENDRE par les consignés:
15 barriques vin St-Estèphe Medoc 1844,
15 do do Haut Talence 1843,
10 do do même 1844,
15 do do St-Julien Medoc 1844,
1,000 caisses St-Julien Médoc,
100 do Chateau Léoville Medoc vieux,
200 do Haut-Talence do.
Par J. & J. TARDOS,
20 sept 15 Conti.

A VENDRE par les consignés:
3,000 livres chocolat,
100,000 cigares de la Havane diverses marques,
J. & J. TARDOS,
20 sept 15, Conti

DANS les magasins de la Douane à vendre par les consignés:
40 quarts-pipes eau-de-vie John Durand & Co, La Rochelle,
15 do do do Pinet Castillon & Co.,
30 do do do J. Braud,
10 barils do Pinet Castillon & Co.,
Par J. & J. TARDOS,
20 sept 15, Conti.

EN débarquement du navire Eurotas de Bordeaux:
25 quarts-pipes J. Brand cognac.
25 barils do do.
A vendre par J. & J. TARDOS,
20 sept 15, Conti.

SUCRE.—125 caisses sucre blanc de la Havane en déchargement du brick Millaudon, à vendre par L CANTIN,
18sept 73 1/2, rue des Magasins.

TABAC—35 balles véritable Vuelta de Abajo pour capes et tripes, en déchargement du brick Millaudon, et à vendre par L CANTIN,
18sept 73 1/2, rue des Magasins.

PATE ET GELÉE DE GOUYAVE—15 barils en déchargement du brick Millaudon, à vendre par L CANTIN,
18sept 73 1/2, rue des Magasins.

VERRERIE—Un assortiment complet de tout genre, de toute qualité et de toute grandeur pour pharmaciens, confiseurs et parfumeurs, à vendre par H BONNABEL,
30 sept Encoignure Bourbon et Tchoupitoulas

EN débarquement de la barque Eurotas, de Bordeaux:
50 barriques vin St-Julien
45 demi do vin blanc Haut-Sauterne
20 do [illegible] A. Cazes,
30 quarts do do Léger Frères,
[illegible]

[illegible]